



CODEFORMATION

FL02

LE CONTEXTE

- Mise en situation pour mieux se confronter à la réalité du terrain.
- Des conseils personnalisés d'un expert lors d'études de cas concrets.
- Conformément au code de l'environnement, il est obligatoire depuis le 4 juillet 2009 d'être en possession de l'attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes pour toutes opérations de mise en service, contrôle d'étanchéité, récupération de fluide frigorigène et de maintenance.

Attestation d'Aptitude Cat 1 – Technicien expérimenté



Cible

Climaticien, artisan, technicien dans le domaine de la climatisation



Objectifs

- Maîtrise de la manipulation des fluides frigorigènes
- Obtenir l'habilitation à la manipulation des fluides frigorigènes Cat 1



Contenu

- Maîtriser les opérations de mise en service, de maintenance et d'exploitation des systèmes de climatisation de la catégorie 1
- Gestion écologique du système et du fluide frigorigène lors de l'installation, l'entretien, la réparation ou la récupération



Durée

2,5 jours



Connaissances requises

Connaissances techniques en hydraulique et en génie climatique



Formateur

Partenaire Airwell Academy



Tarif par stagiaire

830 € HT



Nombre de participants

4 participants minimum et 10 maximum